

**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

**VILLE DE
RUEIL-MALMAISON**

OBJET :

Approbation du compte-rendu synthétique de la séance du Conseil d'Administration du CCAS du 6 octobre 2022

DATE DE CONVOCATION

1 déc. 2022

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE __ 17 __

PRESENTS __ 13 __

VOTANT __ 15 __

La Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale certifie avoir fait publier sur le site internet de la Ville la délibération ci-contre et qu'il n'a été fait aucune observation.

Le 15 décembre 2022

**BLANDINE
CHANCERELLE**

Adjointe au Maire déléguée
aux Affaires Sociales,
Familiales et aux Seniors
Vice-Présidente du
C. C. A. S.

N°	2022	DEL2022/43
----	------	------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mille vingt deux,
Le six décembre à dix-huit heures trente,
Le Conseil d'Administration composé de dix sept membres, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame BLANDINE CHANCERELLE, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

Étaient présents : Mesdames HAMZA, ROUBINET, CHANCERELLE, MONOT, HALIPRÉ, BERNARD, JOLY, BECKER, DESCHEEMAEKER, SAVARY, Messieurs de MARION, de GALARD, DEFRANCESCO,

Étaient excusés : Messieurs OLLIER, VIGIER.

Pouvoirs : de Monsieur JEAN-PIERRE MORIN à Madame Sylvie HALIPRÉ, de Monsieur Nicolas SEMPERE à Madame Fanny SAVARY.

Formant la majorité des membres en exercice.

Marie-Pierre Avril est nommée Secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'action sociale et des familles,

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 6 octobre 2022,

CONSIDERANT que le procès-verbal doit être approuvé par les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

La Vice-Présidente invite les membres de l'Assemblée à délibérer,

L'ASSEMBLEE,

Après avoir entendu les explications de la Vice-Présidente et sur sa proposition,

APPROUVE le compte rendu synthétique de la séance du Conseil d'Administration du,

Nombre de suffrages exprimés : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

**APPROUVE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS
ET REPRÉSENTÉS**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus indiqués et ont signé les membres présents.

Délibération transmise en
préfecture le 13 décembre 2022
N° identifiant : 92-269200507-
20221206-lmc143259-DE-1-1

BLANDINE CHANCERELLE
Adjointe au Maire déléguée aux
Affaires Sociales, Familiales et
aux Seniors
Vice-Présidente du
C. C. A. S.